

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité :

Qu'à la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 10 juin 2019 à 19h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, au 100, rue des Loisirs, 2^{ème} étage à Saint-Polycarpe, Québec, le conseil doit statuer sur cette demande de dérogation mineure:

DEMANDE 2019-02

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2019-02 : cadastre 6 270 184- 167 à 187, rue A. Pharand – visant à permettre une marge avant de 7.25 mètres.

DEMANDE 2019-03

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2019-03 : cadastre 3 765 380- 1176 Ch. Élie-Auclair – visant à permettre une marge avant de 13.43 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 30^e jour du mois d'avril de l'an deux mille dix-neuf.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et Secrétaire-
trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 30 avril 2019, entre 9 heures et 10 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 avril 2019.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et Secrétaire-trésorier